

Cet article de la revue **Fourrages**,  
est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère

Pour toute recherche dans la base de données  
et pour vous abonner :

**[www.afpf-asso.org](http://www.afpf-asso.org)**

# Diversité des installations en élevage et des trajectoires d'entrée dans le métier d'éleveur dans les territoires pastoraux

M.O. Nozières-Petit<sup>1</sup>, C. Guinamard<sup>2</sup>, C. Couzy<sup>3</sup>, L. Etienne<sup>4</sup>, A. Lauvie<sup>1</sup>, M. Moraine<sup>5</sup>, C.H. Moulin<sup>6</sup>

L'installation en élevage est devenue au fil des années une problématique présente sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les territoires pastoraux à laquelle est confrontée l'ensemble des secteurs de l'élevage et des territoires français. Néanmoins, la diversité des installations et des trajectoires d'entrée dans le métier d'éleveur y est assez mal connue. C'est pour contribuer à éclairer cette problématique que l'UMT Pasto a conduit plusieurs travaux de recherche entre 2016 et 2019.

## RESUME

*L'installation en élevage est une problématique concernant l'ensemble des secteurs de l'élevage et des territoires français. Cet article, centré sur les territoires pastoraux, fait une synthèse de plusieurs travaux de recherche conduits sur quatre dispositifs d'enquêtes, dans le cadre de l'UMT Pasto sur la période 2016-2019, complétés par quelques données quantitatives existantes. Il montre comment ces installations présentent des similarités mais aussi des spécificités par rapport à l'échelle nationale. Puis il éclaire la diversité des installations en territoire pastoral et rend compte des trajectoires d'entrée dans le métier de ces nouveaux installés sous l'angle de l'acquisition des savoir-faire nécessaires à leur activité.*

## SUMMARY

### **Establishment models and entry paths for livestock farming in pastoral regions**

*Becoming established as a livestock farmer is challenging regardless of the target livestock industry or region of France. In this article focused on pastoral regions, we review research collected via four survey campaigns conducted by the PASTO Joint Technology Unit from 2016 to 2019; some quantitative data have also been included. Our findings show that farmer establishment tends to follow similar patterns but also displays some specificities when compared to dynamics at the national scale. Our results shed light on the diverse ways in which livestock farmers become established in pastoral regions. This work also clarifies the different pathways by which individuals enter the profession, namely with regards to how they acquire the requisite expertise.*

L'installation de nouveaux agriculteurs est une problématique présente depuis de nombreuses années pour l'ensemble des territoires et des filières françaises. Son ampleur s'apprécie de manière indirecte en observant l'évolution du nombre d'exploitants dans une production et sur un territoire, mais aussi de manière directe en analysant les données

existantes dans les bases de données de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), BDNI (Base de données nationale d'identification) et/ou Agreste. Ainsi les chiffres de l'INSEE (2013) montrent qu'en 20 ans, au niveau national, le nombre d'exploitants agricoles a diminué de moitié. Mais les entrées, à cette échelle, sont stables depuis plus de 10 ans pour le secteur bovins

## AUTEURS

- 1 : Inrae, UMR Selmec, 2 place Viala, 34000 Montpellier
- 2 : Idele, 570 avenue de la Libération - 04100 Manosque
- 3 : Idele, Agrapole - 23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon cedex 7
- 4 : Idele, 2 place Viala, 34000 Montpellier
- 5 : Inrae, UMR Innovation, 2 place Viala, 34000 Montpellier
- 6 : L'institut Agro, Montpellier SupAgro, 2 place Viala

MOTS-CLES : installation ; trajectoires ; méditerranée ; élevage ; pastoral

KEY-WORDS : farmer establishment, entry paths, Mediterranean, livestock farming, pastoral

REFERENCE DE L'ARTICLE : Nozières-Petit M.-O., Guinamard C., Couzy C., Etienne L., Lauvie A., Moraine M., Moulin C.-H., (2021). « Diversité des installations en élevage et des trajectoires d'entrée dans le métier d'éleveur dans les territoires pastoraux ». *Fourrages* 245, 65-75

laitiers (Chatellier *et al.*, 2020) et depuis 20 ans pour le secteur des bovins allaitants. Si, dans ces secteurs, elles ne couvrent pas les départs en retraite massifs, ce n'est pas le cas du secteur ovins-caprins depuis 2015 (Perrot et Parmentier, 2020). Ce double processus, de non-renouvellement des générations, mais d'un flux relativement conséquent d'entrées en élevage, conduit à se poser deux questions : comment maintenir une activité pourvoyeuse d'emplois, de biens et de services structurants la vitalité des territoires français ? Et quelles évolutions de cette activité au travers d'installations dont les caractéristiques restent à explorer pour mieux les accompagner ?

Les territoires méditerranéens sont également concernés par cette double interrogation renvoyée particulièrement à l'activité d'élevage. Connus avant tout pour leurs productions végétales à haute valeur

ajoutée (vigne, arboriculture, maraîchage, plantes aromatiques et à parfum), ces territoires n'en demeurent pas moins fortement structurés par une activité d'élevage présentant à la fois de grands traits communs et une certaine diversité (éléments développés dans l'article sur les grands traits de l'élevage pastoral dans ce numéro). Structurées par le recours aux ressources pastorales, ces activités d'élevage sont donc le plus souvent qualifiées d'élevage pastoral ou agropastoral. Néanmoins, en focalisant sur l'installation en élevage dans ces territoires, il apparaît que la façon dont la valorisation des ressources végétales pastorales s'ancre au cœur des projets des nouveaux éleveurs est variable, du fait de la diversité des structures à reprendre ou à créer. Certains porteurs de projet finissent, pour de multiples raisons, par s'installer en élevage sans valorisation de surfaces pastorales voire en hors sol.

Dispositif et personnes enquêtées	Objectif	Date	Nb	Orientation production	Localisation	Echantillon	Méthode entretien	Méthode analyse
D1 Experts installation	Recueillir les points de vue sur les installations et sur les porteurs de projet	2016	30		Région PACA Ex-Région Languedoc-Roussillon	Réseau UMT Pasto	Semi-directif	Thématique
D1 Eleveurs	Comprendre la diversité des situations d'installation décrites par les experts enquêtés	2016	12	4 OV 1 OV + BV 1 BL 4 CL 2 OL	Région PACA Ex-Région Languedoc-Roussillon	A dire d'experts	Semi-directif	
D2 Eleveurs	Comprendre les modalités et les contenus des processus d'apprentissage chez les éleveurs utilisateurs de parcours	2017	24	OV et BV	Lozère Var Cœur Préalpes	Croisant - Issu milieu agricole ou non - Berger avant ou non TDI : moins de 3 ans, 3-10 ans, 10 ans	Semi-directif dont récit de vie	Thématique Construction de Trajectoires
D3 Eleveurs	Comprendre les modalités de constitution du cheptel lors de l'installation en élevage	2018	19	OV	Transect Montpellier-Florac	- Boule de neige - TDI : max 10 ans - Exhaustivité recherchée, non atteinte (19/26 identifiés)	Semi-directif	Thématique Construction de Trajectoires
D4 Eleveurs	Comprendre la diversité des ressources mobilisées lors de l'installation	2019	20	7 OV 1 OL 1 BL 4 BV 6 CL 1 C laine	Gard Hérault Lozère Aude Pyrénées O.	TDI : 8 ans max	Semi-directif	Construction de trajectoires

*OV : ovins viande ; BV : bovins viande ; OL : ovins laitiers ; CL : caprins laitiers ; BL : bovins laitiers, TDI : temps depuis l'installation. En dessous des nombres d'enquêtes effectués, les redondances sont mentionnées*

*La conduite des entretiens semi-directifs s'appuie sur les principes méthodologiques développés par Blanchet et Gotman (2000). Les analyses thématiques mobilisent ces mêmes méthodes de recueil des données et s'apparentent pour leur traitement à celles développées par Miles et Huberman, (2003). Le dispositif de 2017 mobilise également des techniques de récits de vie (Bertaux, 1999), centrés sur l'analyse des relations sociales par lesquelles circulent le savoir (Jacques-Jouvenot et Schepens, 2009).*

*Les trajectoires sont construites au regard des objectifs de chaque dispositif. Elles s'organisent en deux temps distincts, le premier est celui des trajectoires d'installation, qui correspond aux étapes et événements vécus par les porteurs de projet qui précèdent l'installation (Fiorelli et al., 2013) Le second est la trajectoire d'exploitation qui décrit la logique propre des éleveurs, ses objectifs et stratégies de conduite d'élevage, qui donne à voir les différentes phases de cohérence (Moulin et al., 2008).*

**TABLEAU 1 : Méthodologies de collectes de données et d'analyses**

*Table 1 : Data collection and analysis methods*

C'est pour cette raison que nous parlerons, dans la suite de ce texte, d'installations en élevage en territoire pastoral, et non d'installations en élevage pastoral.

Cet article analyse globalement plusieurs travaux de recherche conduits dans quatre dispositifs différents (numérotés de D1 à D4 dans le tableau 1 ; Rabassa (2016) et Guinamard et Nozières-Petit (2018) pour le D1 ; Jacquemain (2017) pour le D2 ; Verdoux (2018) pour le D3 et Svahn (2019) pour le D4) dans le cadre de l'UMT Pasto sur la période 2016-2019. Les données chiffrées existantes sur l'importance de l'installation en élevage dans ces territoires sont peu nombreuses et éparpillées, la section 1 les rassemble afin d'en dresser les similitudes et spécificités vis-à-vis de l'échelle nationale. Puis, l'article montre la diversité des installations en territoire pastoral (section 2 et 3) et rend compte des trajectoires d'entrée dans le métier de ces nouveaux installés sous l'angle particulier de l'acquisition des savoir-faire nécessaires à leur activité (section 4).

Pour décrire la diversité des installations en territoire pastoral, nous distinguerons cinq grands aspects que sont **les formes d'installation**, dimension que nous structurerons essentiellement avec deux attributs que sont « cadre/hors cadre familial » et « création/reprise partielle ou totale », et **la constitution des moyens de production** au sens large, réunissant les modalités d'acquisition du foncier, la construction du collectif de travail, la composition du cheptel et l'acquisition des infrastructures ainsi que le financement nécessaire (dont la dotation jeune agriculteur (DJA)). Nous spécifierons également **les caractéristiques des porteurs de projet** (origine sociale, motivations, expériences et formations antérieures, âge et genre), **les types de projets de productions** (orientation de production, place des ressources pastorales dans le système alimentaire, type de mise en marché des produits) et **les ressources mobilisées**. Ces dernières peuvent être productives (matérielles et immatérielles) relationnelles ou contenues dans les caractéristiques du territoire (Frayssignes, 2001 ; Gafsi, 2003).

## 1. Des installations en élevage avec des similarités, mais aussi des spécificités marquées, par rapport à l'échelle nationale

Les données quantitatives disponibles pour les installations en élevage de l'arc méditerranéen français comme pour celles de l'ensemble du territoire français sont de nature et de profondeur d'analyse variables entre productions, entre années et entre territoires. Plus spécifiquement sur les territoires pastoraux du sud de la France, deux observatoires régionaux de l'installation, l'un en PACA, par la Maison Régionale de l'Élevage, pour les ovins viandes et les caprins laitiers, l'autre en Occitanie, porté par la Chambre Régionale d'Agriculture, toutes productions agricoles confondues, ont été mis en place. Certains départements ont conduit

ponctuellement des études sur le sujet. L'analyse de l'ensemble de ces données montre une très grande variabilité du nombre d'installations entre années, mais il en ressort néanmoins un dynamisme du secteur de l'élevage.

Si en France, toutes productions confondues, le nombre d'installations diminue depuis plusieurs décennies, **le secteur de l'élevage résiste plutôt bien** (Chatellier *et al.*, 2020). Il en est de même pour les territoires pastoraux. Ainsi, pour l'ancienne région Languedoc-Roussillon, Agreste LR (2013) estime à 34% la part des exploitations d'élevage existantes en 2010 ayant fait l'objet d'une installation dans la décennie précédente. Cet indicateur, mesuré également dans d'autres situations, permet de comparer les dynamiques d'installation entre secteurs et entre territoires. Il pourrait être complété, dans une analyse quantitative globale à ces différentes échelles, qui ferait l'objet d'un autre article, par d'autres indicateurs comme l'évolution du nombre d'exploitations ou la pyramide des âges des exploitants. A l'échelle régionale, cette proportion est de l'ordre de 30% pour les productions viticoles et arboricoles. A l'échelle nationale, pour les activités d'élevage, ce chiffre oscille entre 20 et 30% selon les productions animales, alors qu'il est autour de 17% pour les grandes cultures et de 20% pour les cultures pérennes (source RA, traitement Idele, In Perrot, 2018). Ce dynamisme s'observe de manière inégale selon les productions. Ainsi à l'échelle de la Région Occitanie, en 2016, le taux de remplacement des chefs d'exploitation était de 80% en bovins viande et 86% en ovins-caprins, celui des bovins lait était de 49% (CRAO, 2019).

A l'image de l'orientation de production des différents départements de l'arc méditerranéen français, ceux les plus au nord (Lozère, Hautes-Alpes) sont marqués par les installations en élevage – à titre d'exemple, pour la Lozère, elles représentent, entre 40 et 65% des installations avec DJA selon les années, sur la période 2010-2015. Mais les installations en élevage dans les départements du sud de ces territoires peuvent ne pas être secondaires selon les départements et les années. Ainsi, si sur la période 2008-2011, les installations en élevage dans les Bouches du Rhône ne représentaient que 7% des installations aidées, pour le Gard, entre 2005 et 2012, ces mêmes installations constituaient entre 16% et 40% des installations annuelles.

Dans ces territoires pastoraux, les formes d'installation présentent des spécificités par rapport à celles du territoire national. En premier lieu, **les situations de créations d'entreprises**, sont, à dire d'experts (D1), **très nombreuses**. L'Observatoire des Installations en élevage ovin allaitant en PACA indique que, en 2015, 59% des installations se faisaient par création d'une structure. Ces créations se font souvent dans des territoires où l'élevage n'existait plus depuis de longues années, marquant ainsi des formes de reconquêtes pastorales (Le Blanc, 2011 ; observations de D1 et D4). Les experts régionaux de l'installation (D1)

indiquent, par ailleurs, la moindre importance des créations dans les départements de Lozère et des Hautes Alpes. Les observations auprès de jeunes installés menées de 2016 à 2019 (D1 à D4) mettent en évidence l'existence de reprises partielles, c'est-à-dire soit la reprise uniquement des terres et un changement complet dans l'orientation de production, soit, plus rarement, la reprise uniquement du cheptel qui est alors délocalisé dans un autre secteur.

En second lieu, **les installations Hors Cadre Familial (HCF) sont nombreuses**, voire majoritaires dans certains départements ou certaines productions. Les données pour mesurer leur ampleur sont relativement éparpillées. Pour le Gard, sur la période 2008-2011, en moyenne,  $55 \pm 12$  % des installations aidées, toutes productions confondues, sont HCF. 1/3 des installations de PACA, en ovins allaitants en 2015 s'effectuent HCF (Inosys, 2016). Le même mouvement, mais dans une ampleur moindre, est observé au niveau national à hauteur de 30% en 2009 (Jeunes Agriculteurs, 2013) alors qu'elles constituaient 10% des exploitations au début des années 2000 (Lefebvre et Quelen, 2004).

Les observations faites dans les quatre dispositifs mis en place depuis 2016 dans le cadre de l'UMT Pasto montrent que **création et installation HCF sont deux attributs observés souvent conjointement**, alors que les cas d'installation dans le cadre familial sont pratiquement systématiquement associés à la reprise d'une exploitation. Dans certains cas, un saut d'une génération s'observe, l'installation est alors vécue comme un « retour à la terre ». Pour associer installation HCF et création d'une structure agricole, **l'installation progressive est assez facilement envisagée** par les porteurs de projet, aux dires des experts enquêtés en 2016 (D1).

## 2. Diversité des types de projet de production à l'installation

**Quels que soient les cas d'installation, il existe toujours un projet de vie construit par l'éleveur (et sa famille).** Les motivations principales des 24 nouveaux éleveurs rencontrés dans le cadre du D2 relèvent de cinq domaines principaux, structurées par leur contenu et la temporalité dans laquelle elles s'expriment.

Neuf éleveurs expriment des motivations à s'installer qui s'inscrivent sur le temps long de **l'ordre de la vocation**, soit de **type « identitaire » pour des personnes issus du monde de l'élevage**, soit de **type « lien fort au monde animal »**. Le choix de trois autres éleveurs de « revenir à leurs origines » a été **précipité par des événements imprévus** dans leurs trajectoires de vie (licenciement, décès accidentel du chef d'exploitation...), concrétisant leur souhait de perpétuer un patrimoine familial, de retourner vers leurs parents. Les motivations des 12 autres sont nées

progressivement au cours de leur trajectoire de vie, leur permettant de témoigner aujourd'hui de l'attractivité du métier d'éleveur, ici pastoral, comme structurant un mode de vie sain et simple, avec une certaine liberté professionnelle, qui permet de travailler en extérieur, en harmonie avec la nature et la société. Quatre d'entre eux exposent un projet rural global où l'élevage est une composante importante. Il en est ainsi d'un éleveur qui porte un projet de gestion des milieux naturels par le pastoralisme ou d'un autre éleveur qui construit un projet de restauration permettant l'expression d'une passion pour la vente en s'appuyant sur la valorisation de produits du terroir issus de l'exploitation.

**Dans la plupart des cas d'installation, le projet de production est structurant, mais dans quelques cas, il est volontairement en retrait.** Le D1 a permis de caractériser ces dernières situations d'installation qui associent *conjointement*

- i. un cheptel de petite taille (moins de 100 brebis nourrices, de 30 chèvres laitières ou de 10 vaches laitières),
- ii. un faible niveau de production, calculé en nombre d'agneaux et/ou litres de lait par mère, et lié à l'utilisation de races peu productives,
- iii. un montant du chiffre d'affaires « production » faible, par personne travaillant, voire
- iv. un faible montant des primes dans le chiffre d'affaire.

Quand ils décrivent leur installation, ces éleveurs expriment notamment une recherche de qualité de vie et le choix de prendre en charge dans leur projet des enjeux du monde de l'élevage comme la conservation d'une race ou le respect des rythmes biologiques des animaux. Dans ces situations d'installation - mais dans d'autres également, non construites intentionnellement avec un projet de production en retrait - l'éleveur vit de dispositifs sociaux non agricoles (RSA, CMU...) et/ou s'appuie essentiellement, pour vivre, sur l'activité salariée du conjoint quand elle existe. La sobriété est le maître mot de ces projets de vie.

Pratiquement toutes les exploitations ayant fait l'objet d'installations dans les 4 dispositifs d'enquêtes conduits entre 2016 et 2019 **présentent une composante pastorale**. Ces surfaces pastorales sont situées dans des territoires divers, de la plaine littorale à l'alpage d'altitude et constituées de ressources végétales variées : prés salés, inter-rang de cultures pérennes (vignes, oliviers et dans les piémonts, pommiers, cerisiers...), garrigues à chênes verts et/ou blancs, châtaigneraies, landes de causses, pelouse alpine.... Si cette composante pastorale est le plus souvent très structurante du système d'alimentation conçu dans le projet de production, dans certains cas, elle peut n'être utilisée qu'à quelques périodes de l'année pour des animaux à faibles besoins (brebis taries, génisses...). A titre d'exemple, sur les 20 éleveurs rencontrés dans le D4, la surface pastorale représente

plus de 80% de la SAU pour 13 d'entre eux (dont 4 pour qui elle est le seul type de surfaces), entre 50 et 60% de la SAU pour 4 d'entre eux et moins de 30% pour 3 d'entre eux. Dans un seul cas du D1, parce que le porteur de projet était très attaché à un secteur géographique pour s'installer, et que la libération de foncier n'a pas été possible, l'installation s'est faite en hors sol.

Lorsque la SAU est essentiellement constituée de parcours, la sécurisation de l'alimentation des animaux aux périodes de forts besoins énergétiques (lactation pour les laitières, allaitement pour les nourrices, finition pour les agneaux) devient un vrai challenge pour la mise en place du projet de production. Elle peut passer par la recherche de pâturages de bonne qualité pour conduire l'agnelage (bords de rivière), ou la recherche de prés de fauche voire de terres arables pour tenter d'améliorer une autonomie alimentaire souvent difficile à construire. Certains nouveaux éleveurs, tous situés en plaine, garrigue ou piémont, font le choix de conduire leurs animaux en plein air intégral, ce qui est possible dans ces climats méditerranéens aux hivers relativement doux, mais en rupture avec les pratiques traditionnelles. D'autres cherchent simplement quelques ares pour pouvoir y mettre une serre-tunnel destinée à faciliter la conduite de l'agnelage.

**La vente en circuit court est une composante présente dans une grande majorité des projets des nouveaux installés.** Les choix de commercialisation n'ont été renseignés que dans trois des quatre dispositifs d'enquêtes. Sur ces 49 nouveaux installés enquêtés, 71% vendaient leurs produits via des circuits courts dont quatre éleveurs qui associaient circuits courts et longs. Quand le circuit court est choisi de manière principale ou exclusive, c'est le plus souvent un ensemble de produits (lait, yaourts, fromages...) et un ensemble de débouchés (vente directe à la ferme, boutique paysanne, épicier, cantine...) qui sont utilisés. Les nouveaux installés ayant recours essentiellement aux circuits longs sont surtout situés dans le nord de la zone d'étude, dans des territoires où la collecte de produits par des entreprises privées ou coopératives est ancienne et bien organisée. Il arrive également que de nouveaux éleveurs allaitants, situés en garrigues, zone de piémont ou plaine vendent leurs agneaux à des entreprises privées ou coopératives soit ponctuellement, une année, pour gérer un aléa (fermeture administrative d'abattoir, aléa dans la reproduction), soit parce qu'ils diffèrent la mise en œuvre de cette dimension de leur projet, accaparés par la mise en place de la conduite du troupeau, soit enfin parce que la commercialisation n'est pas une compétence qu'ils ont ou qu'ils souhaitent développer. Il en résulte que parmi les 90 installations recensées pour l'année 2015 par l'Observatoire Régional à l'installation en ovin viande en PACA, une trentaine d'éleveurs vend à un négociant pour leur première année, 7 à une organisation de producteurs et 19 en vente directe (les débouchés des éleveurs restants ne sont pas connus) (Inosys, 2016).

Pour les nouveaux installés qui créent leur structure ou pour ceux qui en reprennent une, avec pour objectif de faire évoluer les modalités de commercialisation, **le mode de mise en marché se construit progressivement**, un peu « à tâtons » : un circuit se ferme, un autre s'ouvre ; tel circuit permet à l'activité de commencer en attendant d'en trouver un autre plus adapté à ses motivations et ses besoins organisationnels (pour limiter les temps de trajet par exemple...) etc. Peu d'éleveurs disent avoir stabilisé un mode de mise en marché, même après plusieurs années d'activités, ce qui traduit, à la fois la labilité des débouchés existants, le souhait de garder des possibilités de changements en matière de produits et de saisir des opportunités de marché, mais aussi la difficulté de faire coïncider une activité de production saisonnée dans le temps avec une demande qui ne l'est pas. Lorsque la vente en circuits courts est envisagée comme structurante du mode de mise en marché, les nouveaux installés concernés font tous le constat d'une importante charge de travail associée. De ce fait, certains calibrent leur projet de production autour d'un petit troupeau dès le départ afin de limiter cette charge. Certains (parfois les mêmes) limitent leurs intrants afin de ne pas perdre en valeur ajoutée.

Sur les dispositifs D1, D3 et D4, où la donnée existe, **les exploitations enquêtées sont spécialisées** : ovins, bovins ou caprins, allaitants ou laitiers. Les projets de productions structurés pour allier construction d'un revenu et préservation des milieux mobilisent souvent des **rares rustiques, parfois locales, voire à petits effectifs**, dans des **cheptels dimensionnés au regard de la ressource alimentaire disponible et de la contrainte de travail**.

Enfin, seul le D1 a permis de calculer, pour les installations en élevage, une composante importante de l'élaboration de la performance économique des exploitations d'élevage en territoire pastoral, celle de la dépendance aux primes (cf. Aubron *et al.*, 2019). Ce paramètre demeure assez variable d'une exploitation à une autre, mais il est aussi plus marqué en ovin allaitant qu'en production laitière. Ainsi dans les exploitations du D1, la part du chiffre d'affaire provenant des primes est de  $53\% \pm 25$  ( $n = 5$ ) pour les ovins allaitants contre  $20\% \pm 17$  ( $n = 7$ ) pour les productions laitières.

### **3. La constitution des moyens de production, un véritable défi**

Rares sont les projets d'installation dans le cadre d'une reprise qui ne nécessitent pas une transformation des moyens de production. Agrandissement de la structure, investissement dans un bâtiment pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité technique, réajustement de la taille du cheptel pour accroître l'autonomie alimentaire ou développer la transformation des produits, passage à l'agriculture biologique, changement de race, création d'un nouvel

atelier, sont quelques exemples des transformations observées. Rassembler les moyens de production nécessaires à la mise en œuvre du projet constitue un véritable défi, parfois difficile à atteindre. Ce défi de la constitution des moyens de production est *a fortiori* encore plus prégnant dans les situations de création de structures.

**La constitution du collectif de travail et son organisation** sont des points cruciaux du processus d'installation. Les experts (enquêtés dans le D1) observent les mêmes tendances qu'à l'échelle nationale, sans pouvoir les chiffrer, c'est-à-dire un recours plus important aux installations dans des formes sociétaires, visibles surtout dans les départements du nord de l'arc méditerranéen. Si l'utilisation d'un statut de type GAEC est répandue, en particulier dans ces territoires du nord de l'arc, d'autres associations originales s'observent. Ainsi un éleveur de D1 s'est installé avec un maraîcher et un couple de paysans boulangers en zone de piémont. Chacun dispose de sa structure « en individuel », mais ils partagent un hangar, du matériel et s'organisent pour l'entraide. Plusieurs éleveurs de D1 ont souligné le fait qu'ils avaient sous-estimé la charge de travail au démarrage de l'activité, ce qui les a conduits assez vite, lorsque cela était possible, à embaucher un salarié. Tous ceux qui construisent un collectif de travail pour s'installer notent l'importance du partage des objectifs entre actifs, mais aussi des valeurs au travail, et la nécessité de mettre en place une organisation du travail clair : entre tous pour la pérennité de ce collectif.

Si une situation de reprise permet d'avoir un **foncier** relativement sécurisé, cela n'est pas toujours le cas, soit parce que le nouvel installé transforme le

système profondément et de telle manière qu'un autre parcellaire est nécessaire, soit parce que le transfert d'activité conduit des propriétaires, souvent frileux et ayant mis à disposition du cédant un foncier sous une forme très précaire, à reconsidérer leurs engagements.

**La disponibilité des surfaces dépend de leur nature.** En effet, les surfaces cultivables, souvent rares dans les territoires pastoraux, sont l'objet de concurrence entre l'activité d'élevage et d'autres usages agricoles potentiellement plus rentables (viticulture, maraîchage) ou d'autres usages non agricoles, comme la spéculation immobilière. Les surfaces de parcours sont plus nombreuses et souvent inoccupées. Leur mobilisation pour l'élevage est de ce fait, plus facile, même si les propriétaires, souvent craintifs, ne donnent qu'un accord oral d'utilisation de leurs terres aux nouveaux éleveurs. De plus en plus de communes ou de collectivités territoriales favorisent l'installation en mettant à disposition des nouveaux éleveurs des surfaces en leur possession, voire en en acquérant de nouvelles. Certains dispositifs d'aides peuvent être mobilisés pour constituer une assise foncière, tels que le portage foncier par la SAFER ou par Terres de Liens. Quoiqu'il en soit, le faire-valoir direct est assez rare en territoire pastoral. Construire une relation stable et de confiance avec une grande diversité de propriétaires - particuliers, certes, mais aussi usines, sociétés de panneaux photovoltaïques, collectivités territoriales etc. - représente une véritable tâche pour les nouveaux installés. La constitution de l'assise foncière en territoire pastoral s'inscrit donc dans le temps long comme l'illustre la trajectoire proposée en figure 1.

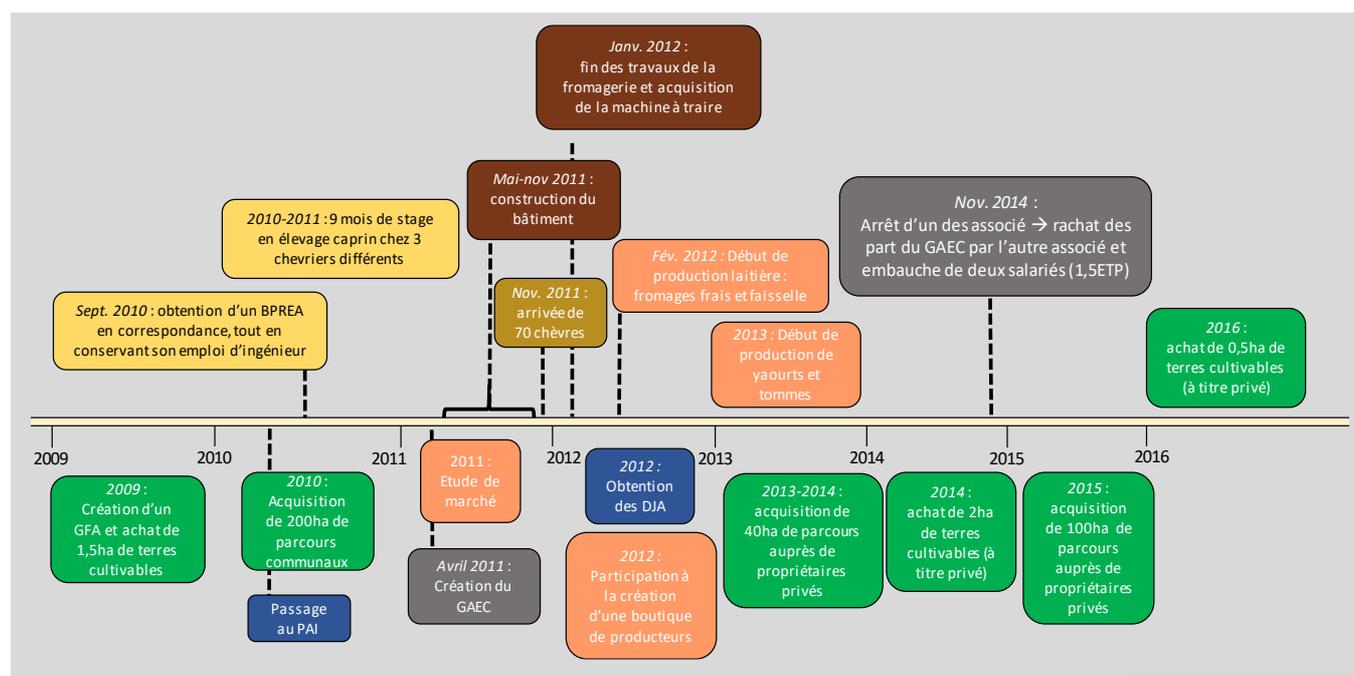


FIGURE 1 : Trajectoire à l'installation d'un éleveur de chèvre du D1.

Figure 1: Entry pathway and establishment of a goat farmer (D1)

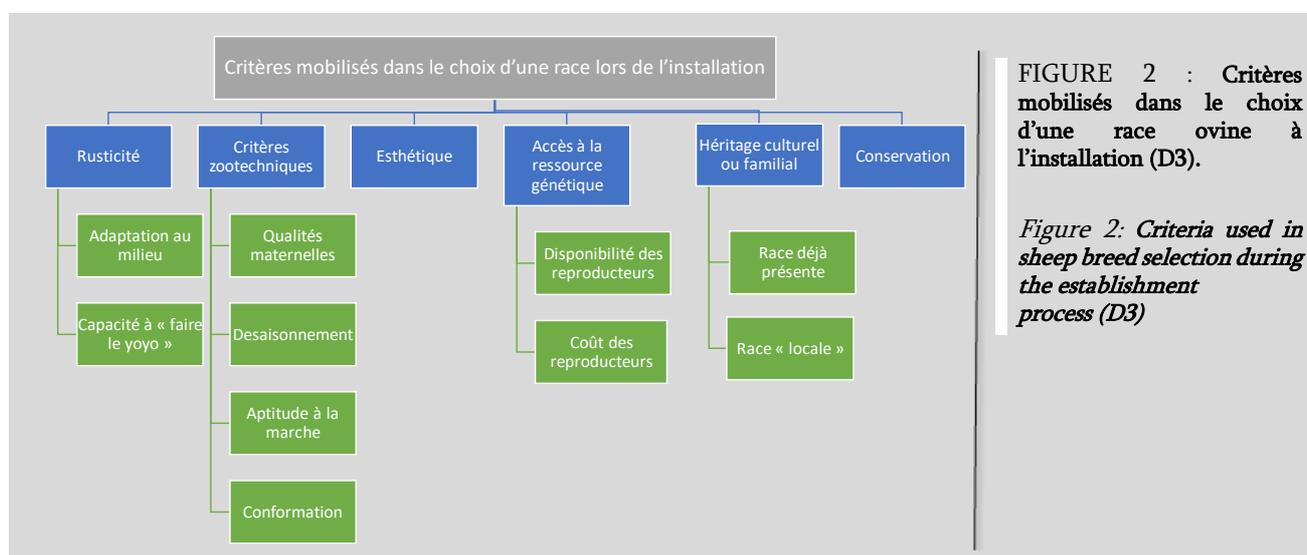
Associé à la constitution de l'assise foncière, **trouver un lieu de vie en adéquation avec les besoins de l'exploitation** peut représenter une vraie difficulté pour certains éleveurs. En effet, les territoires pastoraux, en particulier ceux du front de mer, sont très urbanisés et lieux de villégiature pour les estivants ; ce dernier aspect étant également vrai pour les zones d'arrière-pays, le sud des Alpes et du Massif Central. Pour ces raisons, le prix de l'immobilier atteint des niveaux rendant hors de portée à un éleveur l'accession à la propriété de son logement. Si certains parviennent à dégager le financement nécessaire à l'achat de la maison associée à l'exploitation (2 éleveurs sur 12 du D1), d'autres (4 des éleveurs du D1) louent un appartement ou une maison au village, parfois aidés par la commune ou par un organisme de portage. Un autre tiers des éleveurs de D1 démarre l'activité d'élevage en habitant dans une caravane, un camion aménagé, une yourte, localisés près du troupeau. Si cette situation peut être un pis-aller, elle peut aussi être un choix afin d'être au plus près des animaux.

**Constituer le cheptel « qui convient » est également un enjeu important.** Il s'agit de faire le choix d'une race adaptée à son projet. Les races dites « rustiques » sont plébiscitées. Certaines sont également locales et/ou à petits effectifs. La constitution du cheptel se fait de multiples manières en couplant, avec plus ou moins d'importance, deux principes, celui de l'achat de femelles « qui conviennent » à un autre éleveur, et celui du croisement d'absorption en utilisant des mâles de la race souhaitée sur un troupeau génétiquement hétérogène. Ainsi, sur les 19 éleveurs de D3, la moitié dispose d'un troupeau d'animaux croisés. Cependant, pour trois de ces éleveurs, le croisement établi est destiné à être conservé, sans objectif de passer en race pure, et ce, pour diverses raisons. L'un d'entre eux exprime ainsi l'intérêt zootechnique qu'il voit à conserver des animaux croisés présentant un équilibre entre conformation et rusticité. Plusieurs critères pour constituer un troupeau ont été identifiés avec ces 19 éleveurs, fondés sur les caractéristiques des animaux

(Figure 2). Au côté de la rusticité et de ses déclinaisons, des critères zootechniques de qualité maternelle ou d'aptitude à la marche sont mentionnés. Des critères esthétiques et patrimoniaux, soit exprimés à titre individuel soit en faisant référence à un collectif qui portent ces enjeux, déterminent aussi le choix des races à l'installation. Enfin, un dernier critère est essentiel, celui de la facilité d'accès aux reproducteurs. En effet, ces derniers peuvent être difficiles d'accès dans des races éloignées de leur berceau (Blanc du Massif Central ou Tarasconnaise pour certaines zones de garrigue) ou indisponibles dans des races à petits effectifs, avec une forte proportion de nouveaux installés qui recherchent tous des femelles reproductrices (Raïole, Rouge du Roussillon, Caussenarde des Garrigues).

Le dispositif D1 a permis d'évaluer, pour 12 éleveurs, les investissements réalisés au cours de leur installation (Guinamard et Nozières-Petit, 2018). **Le montant de ces investissements est très variable.** Pour 7 des 12 éleveurs, il est de moins de 100 000 euros ; les plus faibles investissements (quelques milliers d'euros) étant observés dans le cas de créations de structures en installation progressive. Pour d'autres éleveurs, le montant des investissements est situé entre 200 000 et 500 000 euros. Les gros postes de dépense sont le foncier (lorsqu'il est possible et/ou nécessaire d'acheter son propre foncier) et l'achat de bâtiments ou d'équipements pour des productions à haute valeur ajoutée (fromages AOP, fromages fermiers, foin de Crau).

Le financement de ces investissements est assuré, pour une partie des nouveaux éleveurs, par la DJA. Si le recours à cette aide publique n'est pas systématique pour les exploitations agricoles des territoires de l'arc méditerranéen français, **les demandes de DJA pour l'installation en élevage sont finalement assez nombreuses.** Ainsi, elles concernent 37% des installations ayant eu lieu en élevage entre 2000 et 2010 donc relativement plus que les installations ayant eu lieu dans des orientations de production comme la viticulture où environ 10% des installations ont recours à la DJA (Agreste LR, 2013). Sur le dispositif D1, nous



**FIGURE 2 : Critères mobilisés dans le choix d'une race ovine à l'installation (D3).**

*Figure 2: Criteria used in sheep breed selection during the establishment process (D3)*

recensons plusieurs raisons d'installation sans DJA : certains des porteurs de projets ont plus de 40 ans, d'autres s'installent sous des formes très progressives. Pour ces derniers, l'installation se fait souvent sur des petites fermes. Kernaleguen (2011) ajoute, à ces deux critères, le fait que certains ne peuvent pas acquérir la capacité professionnelle requise, ce que nous n'avons pas rencontré, et précise que les éleveurs qui s'installent progressivement démarrent bien souvent avec moins d'1 SMA (surface minimale d'assujettissement), en pluriactivité. En revanche, deux des éleveurs du D1, localisés en plaine et reprenant une structure qu'ils savent viables, font le choix de ne pas demander la DJA considérant que cette démarche est très contraignante et exigeante au regard des avantages qu'elle apporte.

**C'est, de fait, un ensemble de sources de financement qui est mobilisé par les porteurs de projets :** prêts bancaires spécifiques JA ou prêts bancaires non spécifiques mais négociés, aides de la Région et/ou du Département, portage financier en particulier pour le foncier, et surtout, apports personnels et prêts familiaux sans intérêts, sans lesquels la plupart des installations ne seraient pas envisageables. D'autres sources de financement, plus rares, s'observent ponctuellement, comme un financement participatif (pour l'achat du cheptel, d'une machine spécifique...) ou la compensation attribuée par une entreprise contre pâturage de terres. Enfin, plusieurs moyens sont mobilisés par les nouveaux éleveurs auprès de leurs créanciers (financeurs, fournisseurs...) pour favoriser leur trésorerie en début d'activité : décalages d'annuités, paiements échelonnés, reconnaissances de dettes, avances sur trésorerie etc.

**Trois types de ressources majeures** – *i.e.* mobilisées par tous les éleveurs rencontrés dans le cadre du dispositif D4 - sont sollicitées au cours du processus d'installation : **le capital technique, le réseau relationnel et les opportunités économiques.** Leur déclinaison et les liens entre ces ressources diffèrent d'un cas à un autre, en particulier entre les situations de reprise et les situations de créations d'exploitations. Ainsi, dans les situations de reprise d'exploitation ou d'insertion dans un GAEC, les nouveaux éleveurs évoquent les ressources techniques fondées sur l'existant : un troupeau adapté aux espaces disponibles, des bâtiments fonctionnels, du matériel, mais aussi des connaissances apprises les premières années sur le terrain au côté du cédant. C'est dans ce cadre, qu'ils développent un projet d'installation qui vise à optimiser le fonctionnement du système de production ou à transformer la structure. Le réseau relationnel est bien en place et le lien à la coopérative ou à une entreprise privée de collecte et transformation qui structure la mise en marché des produits en est un élément central. Dans le cas des créations d'exploitation, le réseau relationnel apparaît crucial pour les premières phases d'installation. L'ensemble du système de production est à construire, ce qui nécessite de trouver le foncier, les animaux, les bâtiments ou

solutions alternatives, et acquérir les connaissances sur les conditions locales pour l'élevage. Ces ressources sont pour la plupart obtenues *via* le réseau constitué pendant la formation (par exemple cette place en estive trouvée par un collègue de l'école de berger) et, par le fait d'habiter sur place, *via* l'implication dans la vie locale.

## 4. La diversité des porteurs de projets amène une diversité de modalités d'apprentissages et d'accompagnement

Les données quantitatives disponibles étant partielles ou non spécifiques à l'élevage, il n'est pas possible d'approcher précisément, par leur analyse, les caractéristiques des porteurs de projet. Néanmoins, les experts de D1 observent un accroissement de la part des femmes parmi les porteurs de projet, une augmentation de la part des personnes ayant plus de 40 ans ainsi que des personnes très qualifiées. Ils mentionnent également l'importance de la pluriactivité pour certains nouveaux installés.

### 4.1. Des trajectoires d'entrée dans le métier qui structurent différentes situations d'apprentissage

Le D2 identifie 4 types de trajectoires d'entrée dans le métier d'éleveurs, structurées par l'organisation temporelle et les modalités de l'imprégnation dans le monde de l'élevage.

Le premier type, « **préparé sur place** » (n = 7), est constitué d'éleveurs ayant grandi dans le milieu agricole (pas forcément sur la ferme qu'ils reprennent) et s'installant après avoir longuement muri et préparé leur installation à cet endroit.

Dans le second type d'entrée dans le métier, « **retour aux origines** » (n = 8), les éleveurs, ayant grandi dans une exploitation d'élevage, ont vécu une phase de rupture avec le milieu agricole avant de s'installer après une formation théorique et un stage court et avec le soutien de leurs proches, tant en termes de travail que sur le plan mental.

Les « **néo-éleveurs** » (n = 3) habitent la région depuis longtemps. Sans liens préalables avec le monde de l'élevage, ils s'installent après une phase de préparation courte et sédentaire, qui associe formation théorique et stage.

Enfin, les « **bergers salariés** » (n = 6), généralement non issus du milieu agricole, peuvent avoir suivi une formation scolaire agricole. Leur point commun est qu'ils entrent dans le monde de l'élevage par le salariat qui à plus ou moins longue échéance débouche sur leur installation comme éleveur. La taille de l'échantillon ne permet pas d'identifier les liens entre ces types et les orientations technico-économiques choisies, d'autant plus que l'échantillon est limité aux éleveurs allaitants.

L'objectif du travail mené avec le D2 étant de comprendre quelles étaient les modalités et les contenus des processus d'apprentissage chez les éleveurs utilisateurs de parcours, la trajectoire des 24 nouveaux éleveurs rencontrés a été découpée en périodes jugées différentes du point de vue des processus d'apprentissages. 4 périodes ont été identifiées : une période préprofessionnelle en élevage, une période de pré-installation marquée par la mise en œuvre du projet professionnel, une phase d'installation, une phase post-installation. Entre 5 et 10 situations d'apprentissage ont été identifiées pour chaque récit de vie.

**La période préprofessionnelle** est considérée comme très importante essentiellement par les « préparés sur place ». Néanmoins, certains éleveurs des autres types mentionnent des savoirs utiles à leur activité actuelle acquis dans leurs activités précédentes (vétérinaire, comptable, maçon-charpentier, conseiller environnemental...). Les « préparés sur place » témoignent d'avoir passé tout leur temps libre à accompagner leur « mentor » à la ferme, cherchant à comprendre les raisons des différentes tâches effectuées par celui-ci. A la différence des « retours à l'origine », qui, s'ils ont donné un coup de main même régulier, l'ont fait moins activement, soit par choix, soit parce qu'à un moment ils ont été écartés du processus de transmission. Chez ces « préparés sur place », cette période a permis l'acquisition de savoirs « imprégnés » issus d'une connaissance intime d'une ou plusieurs facettes du métier. Ces savoirs concernent l'environnement physique, son potentiel agronomique, la conduite des animaux d'élevage fondée sur l'observation. Cette transmission est avant tout une transmission de travail, indissociable des valeurs qui gouvernent les façons de faire et où finalement la façon d'exploiter les ressources pastorales, en particulier celles spécifiques du lieu, est centrale. En fait, plusieurs éleveurs enquêtés insistent sur le fait que la nature de la motivation qui alimente l'apprentissage du métier est plus déterminante que les connaissances avec lesquelles on y rentre.

Trois grandes modalités d'apprentissage structurent la **période de préparation à l'installation** : la formation initiale et continue, les stages et le salariat. La moitié des 21 éleveurs ayant reçus une formation initiale ou continue reconnaît qu'elle a constitué une étape importante pour s'installer, soit pour construire leurs connaissances en élevage (n=4) soit pour mûrir leur projet (n=6). Les stages, que ces formations donnent l'opportunité de faire, sont considérés comme cruciaux dans l'apprentissage, soit parce qu'ils sont initiatiques pour les personnes non issues du milieu agricole, soit parce qu'ils permettent de découvrir une autre réalité de l'élevage (d'autres orientations de production, ou façons de faire...) et d'affiner son projet. Le salariat articulant saison d'été en montagne et saison d'hiver en exploitation est également une modalité clef des apprentissages dans cette période de préparation à l'installation.

**La phase d'installation** correspond à une période d'intense apprentissage où la transmission des savoirs s'opère par de multiples canaux. Un passage de relais progressif par le cédant, lorsqu'il s'agit d'une reprise, vise à acquérir la maîtrise des aspects opérationnels et stratégiques du métier. L'entraide et le prêt de matériel sont des occasions spécifiques d'échanger avec d'autres. De multiples voies d'apprentissages s'observent telles que la transmission par des locaux ayant quitté l'activité d'élevage, des formes de parrainage, mais aussi des situations qui font intervenir des acteurs des organismes de conseil agricole. Pour ceux qui ont un « capital savoir » faible, l'apprentissage se fait beaucoup par la méthode des essais et des erreurs. Mais il est difficile de voir un lien entre ces canaux et les trajectoires d'entrée dans le milieu décrites précédemment.

**La phase post-installation** révèle trois types de situations d'apprentissage. En premier lieu, l'éleveur apprend alors qu'il n'est pas en recherche d'information précise. Ouvert à l'échange, il apprend fortuitement, à la faveur de rencontres, voire de déplacements. Dans d'autres cas, l'apprentissage se fait « en réaction » à un problème rencontré. Enfin, dans le troisième type de situations, l'éleveur cherche à s'améliorer sur un domaine, par curiosité, plaisir, ou parce qu'il pense manquer de connaissances à ce sujet.

#### **4.2. Des contenus et des modalités d'apprentissage variés**

Dans ces trajectoires d'entrée dans le métier, **l'acquisition des savoir-faire autour de l'utilisation des surfaces pastorales pour l'alimentation du troupeau est un des aspects les plus difficiles de l'apprentissage du métier.** Elle est fondée sur une multiplicité de sources et sur l'hybridation des savoirs. La très grande majorité des éleveurs du D2 disent donner une grande place au savoir des éleveurs locaux. Lorsque la garde des troupeaux est requise, en particulier dans les territoires de collines et de petites montagnes boisées, une excellente connaissance du climat et de la végétation locale est nécessaire, acquise le plus souvent auprès de bergers expérimentés et locaux. Les « préparés sur place » disent même être imprégnés de « comment on fait pour faire manger les surfaces de ce lieu ». **Si la transmission intergénérationnelle demeure importante, la transmission entre pairs devient majeure** sur ce sujet (mais aussi sur les autres). Le conseil technique est également mobilisé, auprès des Chambres d'Agricultures, mais aussi des Services Pastoraux, en premier lieu le Cerpam (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée) largement cité par les éleveurs de PACA pour les références produites et le conseil sur le calendrier de pâturage des parcours. Deux éleveurs reconnaissent que les formations axées sur l'environnement qu'ils ont suivies donnent un *corpus* utile pour la valorisation et la gestion des surfaces pastorales. Favoriser le renouvellement sur

le long terme de la ressource pastorale est un savoir-faire à acquérir spécifiquement évoqué par 4 éleveurs.

La reproduction du troupeau est un domaine pour lequel les éleveurs de D2 trouvent qu'il est relativement facile de se renseigner et d'apprendre, pour sélectionner les pratiques qui correspondent à leurs objectifs. En revanche, dans le domaine sanitaire, on observe des façons d'apprendre très différentes. Les éleveurs non issus du milieu agricole sont assez sensibles aux techniques alternatives de soin, permettant d'ouvrir un dialogue avec les éleveurs issus du milieu qui s'y intéressent en particulier pour traiter les petits problèmes du quotidien (blessures, infections...). En matière de gestion administrative et financière, des situations très inégales s'observent, et tous les éleveurs enquêtés soulignent l'importance d'y être formés soit *via* une formation officielle, soit par imprégnation avec le cédant.

Enfin, certains éleveurs du D1 notent la nécessité de mobiliser des compétences pour consolider les relations avec les acteurs du territoire dans leur diversité. En effet, la présence d'autres activités sur le territoire, qui plus est le plus souvent non exploité en faire-valoir direct, nécessite d'apprendre à composer avec d'autres acteurs : autres agriculteurs (viticulteurs, arboriculteurs...), touristes, chasseurs... mais surtout avec les autres habitants, non agriculteurs. **Le savoir-faire relationnel s'avère à ce titre indispensable**, à la fois pour une conduite des animaux en sécurité, mais aussi pour la sensibilisation des propriétaires fonciers.

## 5. Une pluralité de modalités d'accompagnement

Cette diversité de situations d'installation et d'apprentissage conduit à une pluralité de modalités d'accompagnement. **Les dispositifs d'accompagnement structurés s'organisent différemment selon les départements.** Quand le porteur de projet va au-delà du contact avec le Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture, c'est, selon le département, soit un conseiller « Installation » qui l'accompagne, soit le conseiller de la Chambre dédié à la production dans laquelle il a envisagé son installation. Deux types extrêmes de porteurs de projets s'observent en D1, entre des personnes pour lesquelles l'accompagnement par la Chambre ou l'ADASEA est central et d'autres qui font plutôt appel à des structures du réseau InPACT (ADEAR, CIVAM...). Mais des situations intermédiaires s'observent. Ainsi des nouveaux éleveurs mobilisent les deux types de structures, avec par exemple le recours à une structure du réseau InPACT pour mobiliser le foncier et l'appui de la Chambre d'Agriculture pour monter son Plan de Développement d'Exploitation. Enfin, à noter que 2 des 12 éleveurs du D1 n'ont pas eu recours à de l'accompagnement, l'un jugeant en particulier que le conseil économique n'était pas assez poussé.

Certains éleveurs ont recours à des **dispositifs spécifiques à l'installation** permettant de sécuriser la création ou la reprise d'une structure. Notons ainsi le recours à un espace test pour un des éleveurs du D1, qui a bénéficié pendant 2 ans d'un cadre légal d'exercice du test d'une activité qui mettait à sa disposition des moyens de production et des ressources d'accompagnement (<https://reneta.fr/>). Notons également le recours à un PIDIL (Programme pour l'installation et le développement des initiatives locales) financé par l'Etat ou une collectivité territoriale pour un autre qui lui a permis d'expérimenter le quotidien de l'exploitation avant de s'installer.

**Plusieurs critiques sont faites aux dispositifs d'accompagnement** par les experts comme par les éleveurs enquêtés dans le D1, en particulier leur segmentation. La frilosité de certains conseillers pour appuyer des structures qu'ils jugent atypiques, la lourdeur administrative et l'impact négatif de la monétarisation du conseil agricole ainsi que la difficulté pour les conseillers, en particulier ceux dédiés à l'installation toutes productions confondues, de prendre en charge la complexité de l'activité d'élevage en territoires pastoraux, sont également mentionnés comme des obstacles à lever dans l'accompagnement des installations en élevage.

Enfin, deux modalités d'accompagnement mal connues sont mises en évidence dans l'analyse transversale des enquêtes des quatre dispositifs de recherche. La première regroupe toutes les formes de compagnonnage. Une des formes de compagnonnage la plus évidente est celle qui s'appuie sur la présence du père qui transmet à son fils, la structure, mais aussi des savoir-faire et des valeurs au travail. D'autres, nous l'avons vu, peuvent être institutionnalisées, entre cédant et repreneur, par un PIDIL. D'autres, enfin, sont très informelles et la transmission du troupeau reproducteur est souvent l'occasion de leur démarrage (très visible en D3). La seconde modalité d'accompagnement mal connue est celle des réseaux d'éleveurs. Certains éleveurs du D1 notent l'importance des échanges entre nouveaux installés. Le partage d'expérience sur une multiplicité de sujets est vécu comme essentiel dans le démarrage et la pérennisation de la nouvelle activité.

## Conclusion

En conclusion, les nouveaux éleveurs inscrivent leurs trajectoires d'installation comme le début de leur trajectoire d'élevage sur le temps long, pendant lesquelles le projet se conçoit, se mûrit, se déploie, se réoriente et se consolide. La plupart des projets sont donc conçus comme souples et évolutifs, permettant au secteur de l'élevage des territoires de l'arc méditerranéen français d'être assez dynamique. Si ces installations sont marquées par des spécificités comme la part importante des créations de structures ou la place des

ressources pastorales dans les projets de production, c'est surtout leur très grande diversité qui est notable. Cette diversité dépend, certes des souhaits des porteurs de projets, mais également des ressources disponibles localement, techniques, économiques, relationnelles. L'analyse de cette diversité est aujourd'hui un enjeu partagé par toutes les structures professionnelles qui accompagnent les transformations de l'élevage.

**Remerciements :** Les auteurs remercient les quatre étudiantes qui ont mené les enquêtes sur les quatre années successives. Ils remercient également les partenaires de l'UMT Pasto d'avoir bien voulu discuter de la conduite des dispositifs et des résultats de ces travaux à plusieurs reprises au cours des journées d'échanges annuelles.

Les auteurs remercient également les membres du GIS Avenir Elevage pour le financement apporté au soutien du D4. Le D3 a été conduit dans le cadre du projet Arimnet 2 PerFORM "Breeding and management practices towards resilient and productive sheep and goat systems based on locally adapted breeds" (financement Union Européenne, dans le cadre du FP7).

Article accepté pour publication le 05 mars 2021

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agreste LR, (2013). « Installation et transmission des exploitations agricoles », 20 p. Disponible sur <http://37.235.92.116/IMG/pdf/R9113A11.pdf>. Consulté le 1<sup>er</sup> mars 2021.
- Aubron C., Garambois N., Nozières-Petit M.O. (dir.), (2019). « L'économie agropastorale revisitée », Actes du séminaire AFP du 7 décembre 2018, 133 p.
- Bertaux D., (1999). « Les récits de vie », Nathan, *Sociologie* 128, n°122. 128 p.
- Blanchet A., Gotman A., (2000). « L'enquête et ses méthodes : l'entretien », Nathan, *Sociologie* 128, n°19, 128 p.
- Chatellier V., Perrot C., Beguin E., Moraine M., Veyssset P., (2020). « Compétitivité et emplois à la production dans les secteurs bovins français », *Renc. Rech. Ruminants*, 25.
- CRAO, (2019). Installation Transmission en bref- Edition 2019 ; données 2017 et 2018, 15 p. Fiorelli, C., Chaxel, S., Gasselin, P., Moity-Maizi, P., Félix, G., Massein, G., Pigache M., Vétou, Y., (2013). « Guide d'utilisation de l'outil Trajectoire. Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa ». *Application à l'installation en agriculture*, 153 p.
- Frayssignes J., (2001). « L'ancrage territorial d'une filière fromagère d'AOC. L'exemple du système Roquefort », *Économie rurale*, 264 (1), 89-10.
- Gafsi M., (2003). « Multifonctionnalité de l'agriculture et redéfinition du rapport de l'exploitation agricole au territoire », D. Barthélémy et al. ed., *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques : actes du colloque international de la Société française d'économie rurale*, Educagri, Paris, France, 21 - 22 mars 2002, 745-763.
- Guinamard C., Nozières-Petit M.O., (2018). « Diversité des formes d'installation en élevage dans les territoires méditerranéens », Idele, *Collection Synthèse*, 46 p.
- INSEE, (2013). Tableaux de l'Économie Française. Édition 2013. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374189?sommaire=1374192>, Site consulté le 21 décembre 2020.
- Inosys, (2016). « Observatoire de l'installation en élevage ovin viande en Provence Alpes Côte d'Azur », 4 p. <https://mrepaca.fr/wp-content/uploads/2019/09/Observatoire-installation-OVV-PACA.pdf> ; Site consulté le 1<sup>er</sup> mars 2021.
- Jacquemain H., (2017). « Modalités et contenus des processus d'apprentissage chez les éleveurs ovins et bovins viande utilisateurs de parcours : une enquête qualitative dans les zones méditerranéennes du Sud-Est de la France », *Mémoire de fin d'études*, Montpellier SupAgro, 145 p.
- Jacques-Jouvenot D., Schepens F., (2009). « La transmission des savoirs professionnels : enjeux méthodologiques et théoriques. Figures contemporaines de la transmission », *Presses Universitaires de Namur*, 1-10.
- Jeunes Agriculteurs, (2013). « Enquête nationale sur les hors cadres familiaux en agriculture. Qui sont-ils et quels sont leurs besoins? » [https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agriculture/files/jamrjc\\_brochure\\_ihcf2013.pdf](https://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agriculture/files/jamrjc_brochure_ihcf2013.pdf); Site consulté le 21 décembre 2020
- Kernaleguen A., (2011). « Comment les agriculteurs hors DJA financent-ils leur installation ? Cas des départements du Gard et des Côtes d'Armor », *Stage pour l'obtention du diplôme de spécialisation en agronomie tropicale de l'IRC de Montpellier SupAgro*, 140 p.
- Le Blanc J., (2011). « Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement », *Pour*, 212, 137-143.
- Lefebvre F., Quelen M., (2004). « Le devenir des agriculteurs installés hors cadre familial. Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par des citadins ? » Etude CNASEA, 13p. [https://www.lafranceagricole.fr/r/Public/FA/p1/Infographies/Dossier/2009-02-20/06366\\_2.pdf](https://www.lafranceagricole.fr/r/Public/FA/p1/Infographies/Dossier/2009-02-20/06366_2.pdf); Site consulté le 1<sup>er</sup> mars 2021.
- Miles M.B., Huberman A.M., (2003). « Analyse des données qualitatives », *De Boeck Université*, 2<sup>ème</sup> édition.
- Moulin C.H., Ingrand S., Lasseur J., Madelrieux S., Napoleone M., Pluvinaige J., Thenard V., (2008). « Comprendre et analyser les changements d'organisation et de conduite d'élevage dans un ensemble d'exploitations : propositions méthodologiques », L'élevage en mouvement. Flexibilité et adaptation des exploitations d'herbivores, Dedieu B., Chia E., Leclerc B., Moulin C.H., *Tichit M. éditeurs*, 181-196.
- Perrot C., (2018). « Installations et main d'œuvre en élevage de ruminants : quelles évolutions ? », *Journée de l'Association française de zootechnie*, 7 décembre 2018, Paris, Diaporama de 13 slides. <http://www2.agroparistech.fr/podcast/Installations-et-main-d-oeuvre-en-elevage-de-ruminants-quelles-evolutions.html>; Site consulté le 1<sup>er</sup> mars 2021.
- Perrot C., Parmentier M., (2020). « Installations et renouvellement des générations en élevage : état des lieux, perspectives et questions en suspens », Présentation ppt, *Journée de travail Gis Avenir Elevage*, Paris, 14 octobre 2020.
- Rabassa M., (2016). « Diversité des formes d'installations en élevage pastoral dans les territoires méditerranéens : difficultés et leviers d'actions », *Mémoire de fin d'études*, Montpellier SupAgro, 184 p.
- Svahn C., (2019). « Quelles mobilisations des ressources territoriales dans les trajectoires d'installation en élevage pastoral », *Mémoire de fin d'études*, Montpellier SupAgro, 89 p.
- Verdoux T., (2018). « Rôle de la ressource génétique dans la conception et la mise en œuvre du projet d'installation en élevage ovin allaitant méditerranéen pastoral », *Mémoire de fin d'études*, Montpellier SupAgro, 67p.